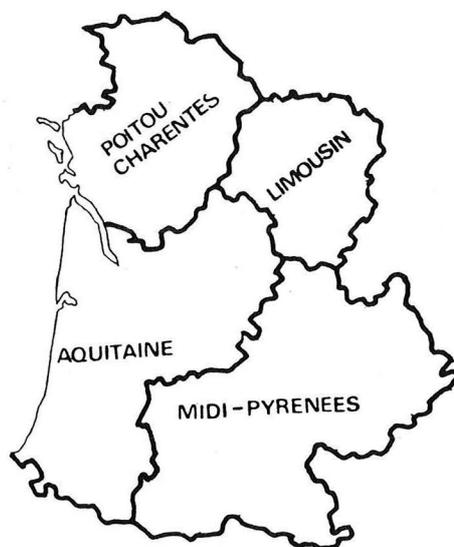


AQVITANIA

TOME 9
1991

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Fanette LAUBENHEIMER et † Brigitte WATIER, <i>Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux</i>	5
Raymond MONTURET et Dominique TARDY, <i>Programmes d'architecture augustéenne à Agen</i>	41
Philippe GRUAT, Jacques MANISCALCO, Hélène MARTIN et Eric CRUBEZY, <i>Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch</i>	61
Dominique SIMON-HIERNARD et Jean HIERNARD, <i>Un groupe de tombes du Bas-Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, Limonum Pictonum)</i> .	105
Sylvie FABRE-DUPONT et Pierre RÉGALDO-SAINT BLANCARD, <i>Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande</i>	119
Bruno BIZOT et Eric RIETH, <i>Deux épaves d'époque moderne à Bouliac (Gironde)</i>	177

NOTES ET DOCUMENTS

Alain BEYNEIX, <i>Une hache de type «ibérique» au Bartoc à Sempesserre (Gers)</i>	245
Philippe GARDES, <i>Éléments de typologie protohistorique landaise : les urnes à rebord interne</i>	251
René PAUC, <i>Sur des sigillées intruses de Carrade</i>	257
Jacques GACHINA et José GOMEZ DE SOTO, <i>De la datation d'un objet des Nougérées à Saint-James, Port d'Envaux (Charente-Maritime)</i>	265
Christine Le Noheh, Patricia Rifa, Daniel Schaad, <i>Note sur un autel votif découvert à Eauze (Gers)</i>	269
Jean-François PICHONNEAU, <i>Le rempart antique de Bazas</i>	277

Raymond Monturet et Dominique Tardy

Programme d'architecture augustéenne à Agen *

Résumé

En 1985, des fouilles dirigées par P. Jacques ont mis au jour, au lieu-dit Lespinasse, des vestiges antiques.

Parmi le matériel recueilli dans les niveaux de démolition figurent un lot de petits fragments de blocs architectoniques en calcaire qui font l'objet de la présente étude.

Ils constituent, à l'heure actuelle, à Agen, les seuls éléments architecturaux attribuables à l'époque augustéenne et apportent un éclairage sur l'occupation précoce de la ville, par ailleurs très mal connue.

Abstract

In 1985, the excavation directed by P. Jacques brought to light ancient remains at the locality Lespinasse.

Among the material collected in the layers of demolition appeared a group of little fragments of architectural blocks of limestone which are the object of this present study.

These represent, at present, at Agen, the only architectural elements which can be attributed to the augustean period and present enlightening material concerning the early occupation of the town otherwise not well known.

* Contributions :

Nous remercions P. Garmy qui a bien voulu rédiger l'introduction de cet article.

Les Photos sont de J.-C. Hurteau, B.A.S.O., C.N.R.S.

Les relevés et dessins ont été réalisés par R. Monturet.

Le texte a été co-rédigé par R. Monturet et D. Tardy.

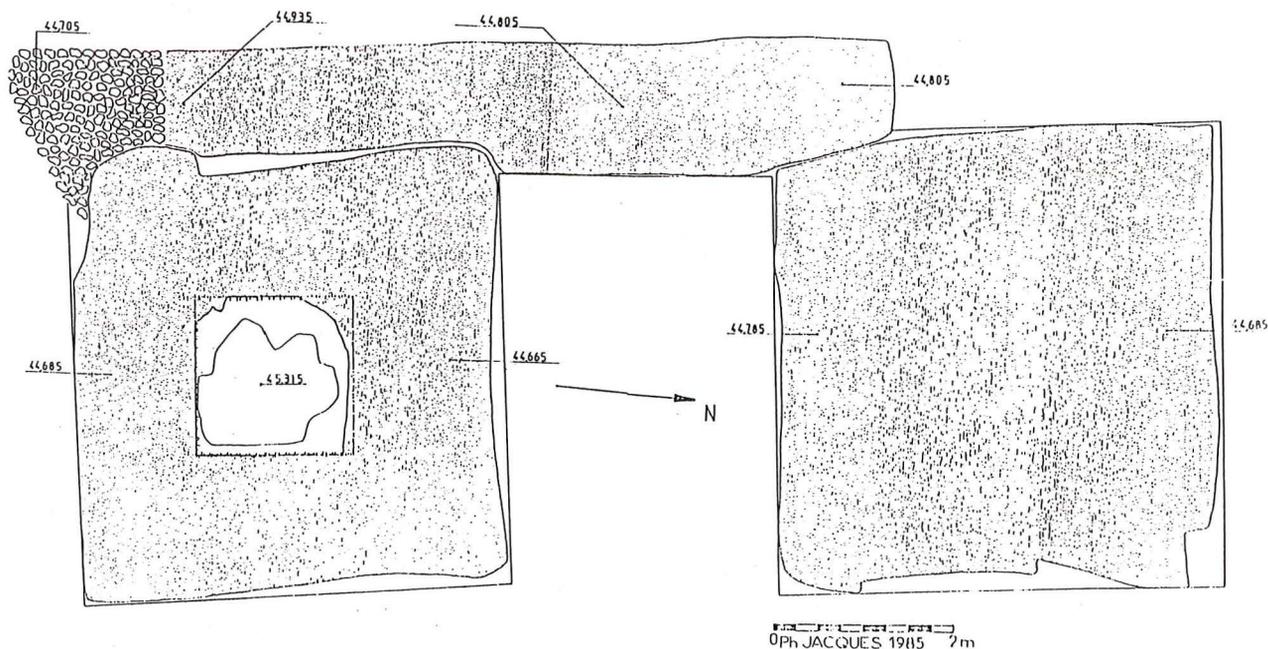


Fig. 1.

Le site de Lespinasse (commune d'Agen, département du Lot-et-Garonne, France) est situé sur la rive droite de la Garonne, à quelques centaines de mètres en amont de l'agglomération agenaise. Il prend place sur le rebord de la terrasse quaternaire inférieure qui, en cet endroit, domine de 4 à 5 m le niveau du lit majeur du fleuve.

En 1985, les travaux préparatoires à l'implantation d'une voie sur berge destinée à faciliter la desserte sud de la rocade urbaine depuis le nouveau pont de Beaugard et l'autoroute ont rendu nécessaires d'importants terrassements affectant le sous-sol sur cinq kilomètres de long environ pour une largeur moyenne d'une vingtaine de mètres. Ces aménagements ont donné l'occasion de dresser l'inventaire archéologique d'un secteur périurbain qui jusqu'alors n'était signalé par aucune découverte notable.

Les observations faites, jointes à celles réalisées en 1989 dans le cadre d'une prospection-inventaire pour les besoins d'une étude préalable au recalibrage des berges de la Garonne, ont montré, contre toute attente pour des zones naturellement inondables, une densité certaine de l'occupation humaine, depuis la protohistoire au moins. La richesse des sols, la présence de nombreux seuils guéables, la facilité des communications terrestres et fluviales sont sans doute pour beaucoup à l'origine de ce peuplement important.

On situe traditionnellement le long de la rive droite de la Garonne le passage de «la Peyrigne», axe peut-être d'origine préromaine, repris par le tracé de la voie antique Agen-Lectoure qui devait franchir le fleuve quelques kilomètres en amont, à L'Ecussan. Les fouilles de 1985, dirigées par Philippe Jacques, ont effectivement dégagé, de place en place mais au total sur plusieurs centaines de mètres de longueur, les vestiges «d'un niveau continu et compact de galets, pierres calcaires, briques et tuiles», toujours situé à une altitude aux alentours de 44 m N.G.F et par endroits bordé d'un fossé. Il fait peu de doute que l'on puisse interpréter ces aménagements comme les restes en place d'un empiérement de voirie.

Outre ces vestiges et ceux qui font l'objet particulier de cette étude, on peut relever pour la période antique, un long mur (de soutènement ?) reconnu en un endroit sur plus d'une centaine de mètres de long et observé plus loin sur onze mètres, d'orientation nord-sud ; de-ci de-là, les restes rares et très arasés de bâtiments construits en matériaux légers, mais apparemment disposés suivant la même direction. La période principale d'occupation appartient au premier siècle et au tout début du deuxième.

Au cours de cette fouille, on a extrait, d'une importante couche de démolition, des fragments d'éléments architectoniques, tous en calcaire, dont l'extrême fragmentation laisse supposer une récupération à des fins de transformation en chaux.

Ce sont ces fragments que nous analyserons et dont nous tenterons de préciser le contexte archéologique, à défaut de pouvoir leur attribuer un environnement architectural cohérent.

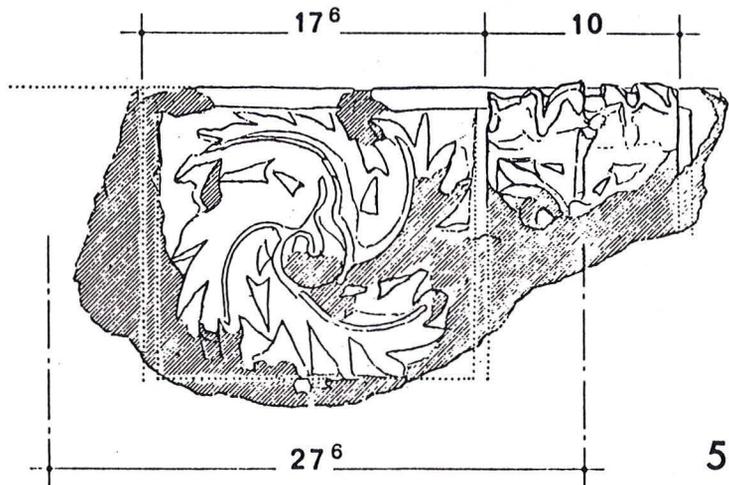
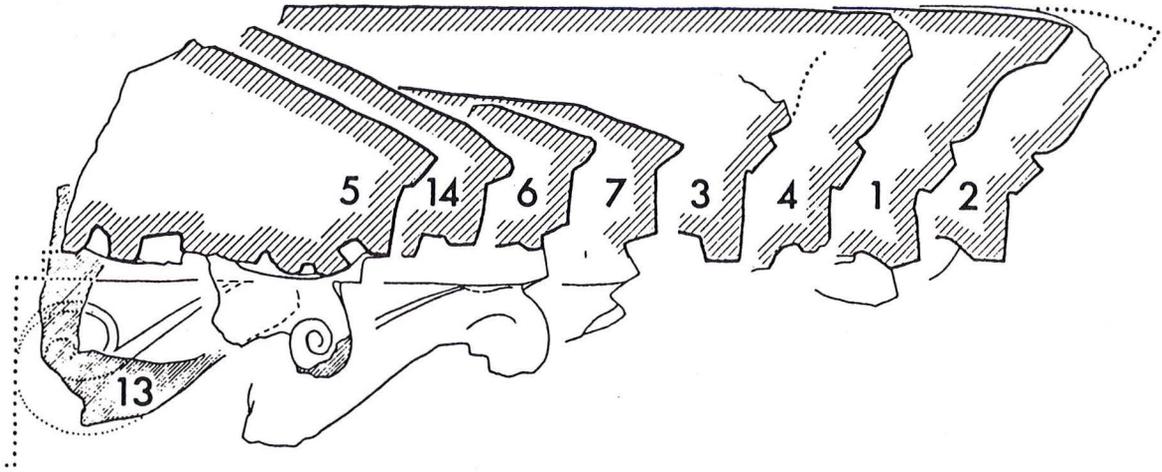


Fig. 2.

Les fragments architectoniques

Entablements

Fragments de corniche

Fragments de cimaise

n° inventaire 1 à 4 (fig. 2, 3 et 4)

N°	Dim. gén. *		Larmier		H. doucine	H.
	H.tot.	larg	H.	larg.	+ listel	bandeau
1	13	16	3,6	1,8	6,2 + 2	2,3
2	13	16,5	3,5	1,8	> 6 + 2	—
3	9,7	7,7	4,5	1,8	> 1,5 + 1,9	—
4	12,5	25	3,4	—	5,1 + 2,3	—

* Toutes les dimensions sont données en centimètres.

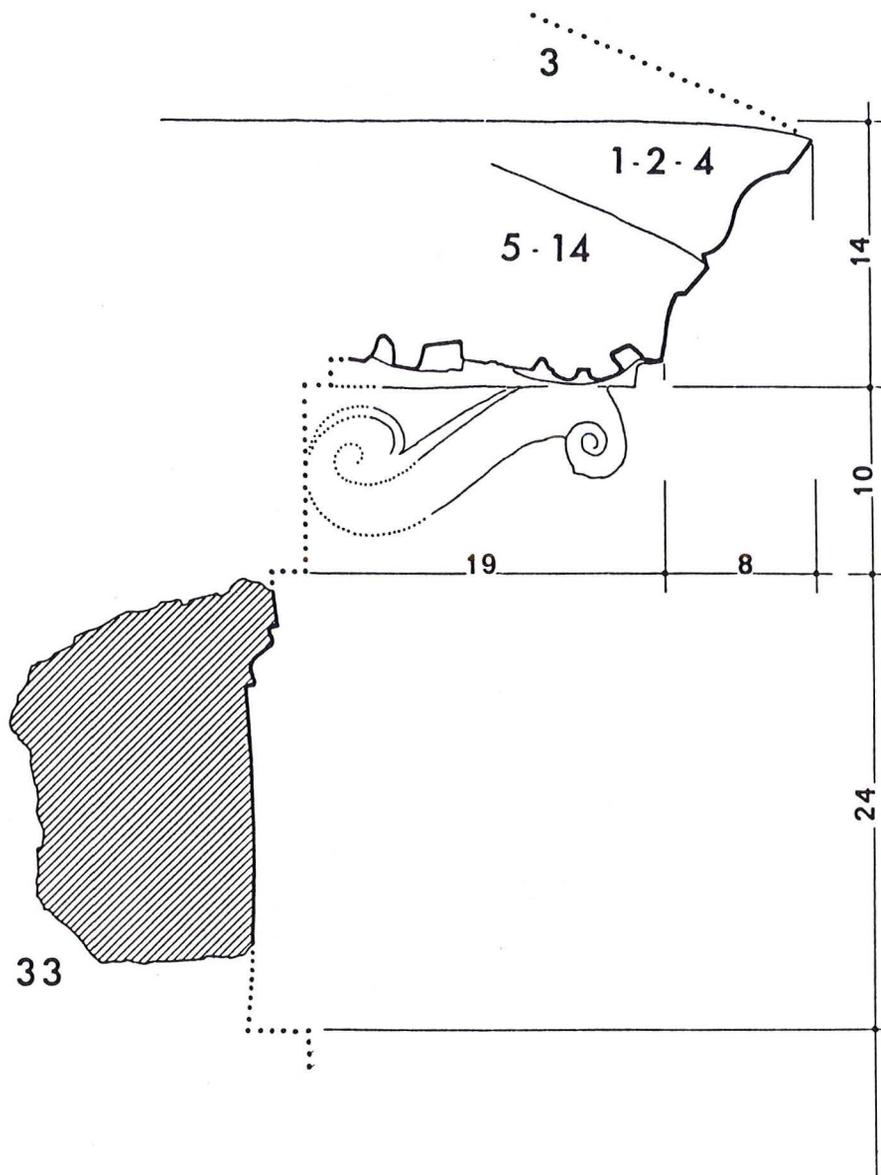


Fig. 3.

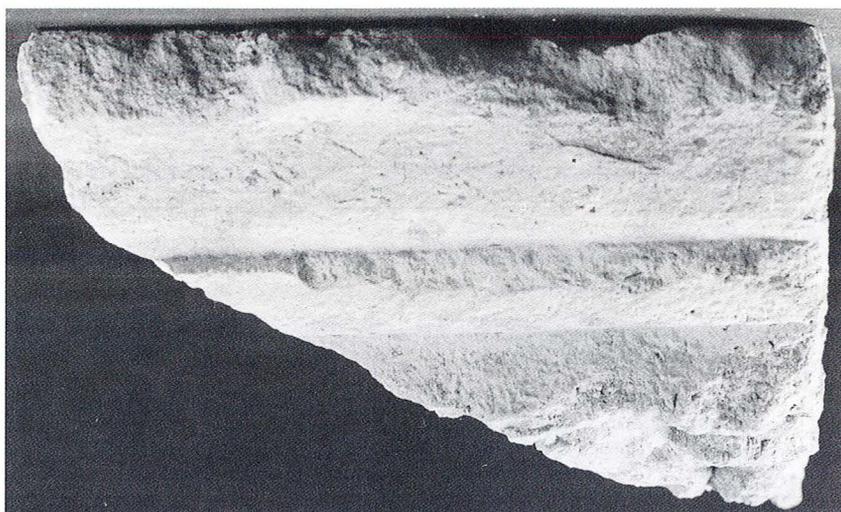


Fig. 4.

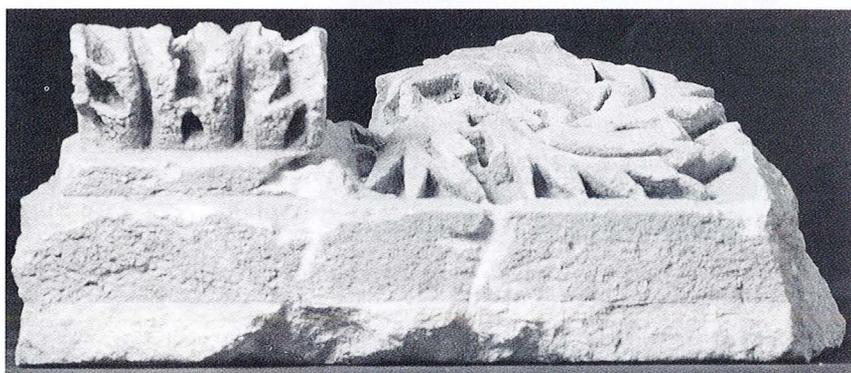


Fig. 5.

Tous les fragments offrent un profil incomplet, mais il est possible de reconnaître la séquence suivante, de bas en haut : un larmier plus ou moins vertical, surmonté d'une doucine ; un listel chanfreiné nettement dégagé sépare ces deux moulures ; un bandeau chanfreiné couronne l'ensemble. Sur les fragments 1, 2 et 4, sont conservés le bandeau du couronnement du modillon et le soffite du caisson qui porte une rosette circulaire (n° 4). Les fragments 3 et 4 présentent une face de joint dressée à 90° par rapport au plan de face. Les fragments 1, 2 et 4 présentent leur face supérieure dressée parallèlement au plan de base.

Les fragments du registre modillonnaire
n° inventaire 5 à 15

Fragments de corniche horizontale
n° inventaire 5, 6, 7 et 14 (fig. 2, 3, 5 et 6)

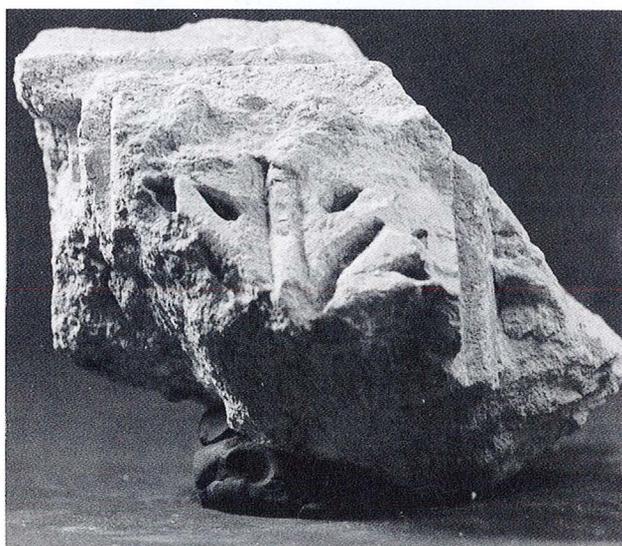


Fig. 6.

N°	Dim. gén.		Caisson		Modillon		H larmier	H. bandeau couronnem.
	H. cons.	larg. cons.	larg.	prof.	larg.	H. tot. bandeau		
5	16,5	33,5	16	14,4	9,7	1,2	3,6	1,2
6	21	13,5	—	—	10,2	2	3,4	2
7	15,5	19	—	—	10,3	1,7	3,3	1,7
14	11,5	16	—	—	—	—	3,2	—

Fragment de caisson
n° inventaire 15

Fragments de modillons
n° inventaire 8 à 13 (fig. 2, 3 et 7)

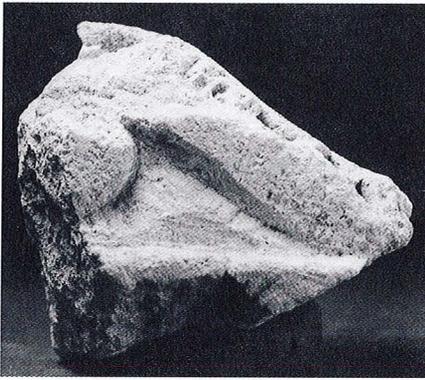


Fig. 7.



Fig. 8.

N°	H. tot. cons.	larg. mod.	larg. tot.	H. bandeau	H. larmier
8	11	9,4	11	1,6	> 3,6
9	12	9,4	11	—	—
10	7	> 11,4	—	—	—
11	5	10,1	11,4	—	—
12	5	9,4	—	—	—
13	10,5	11,1	13	—	—

Les fragments 5, 6, 7 et 14 appartiennent à une corniche horizontale de fronton : en effet, la face supérieure du bandeau chanfreiné qui couronne le larmier présente un plan incliné¹. Ces fragments portent des modillons à double enroulement décorés de feuilles d'acanthé, soulignés sur les flancs d'une double volute et couronnés d'un filet lisse qui se retourne le long des caissons. Ces derniers sont ornés de rosettes et de fleurons.

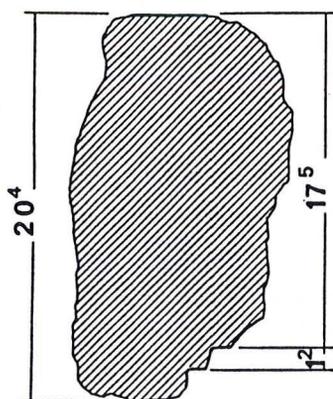
Fragment de frise
n° inventaire 33 (fig. 3 et 8)

H. tot. cons. : 20 cm. H. du talon de couronnement : 2,9 cm.

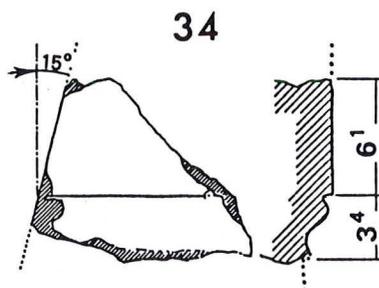
1. Angle de 25°.



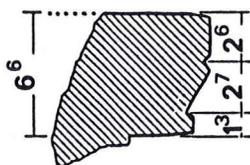
Fig. 9.



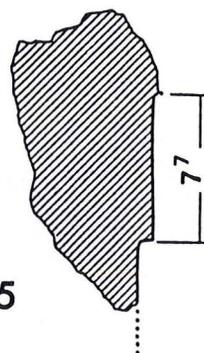
32



34



67



35



44

Fig. 10.

Ce fragment présente une face de parement légèrement bombée, surmontée d'un couronnement formé d'un talon surmonté d'un bandeau vertical incomplet.

Fragment d'architrave
n° inventaire 35 (fig. 9 et 10)

H. tot. cons. : 16 cm. Larg. cons. : 13 cm.

Ce fragment comporte une fasce complète et le départ de la fasce sous-jacente.

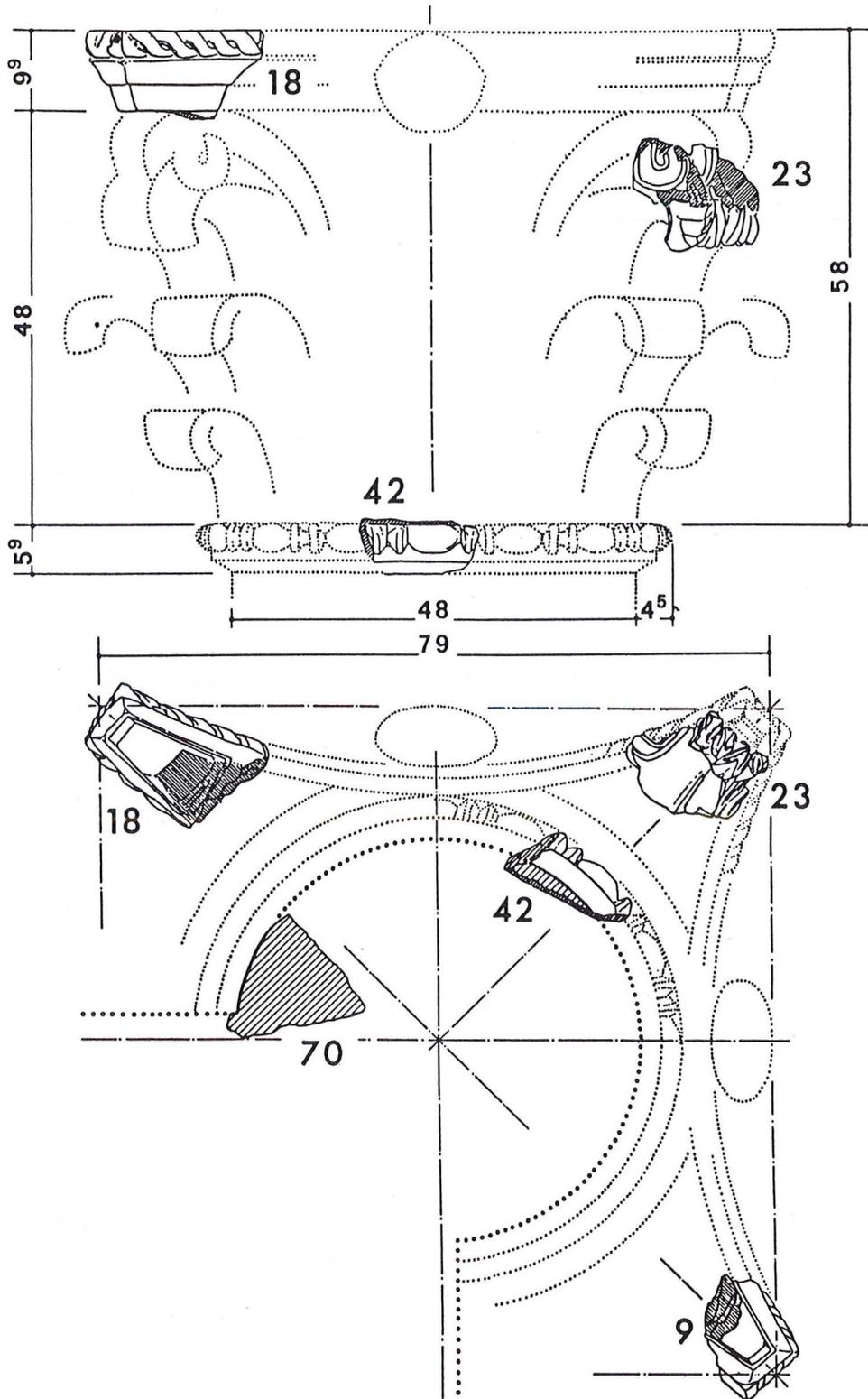


Fig. 11.

Les élévations

Fragments de chapiteaux

Fragments d'abaques
n° inventaire 18 à 22 (fig. 11 et 12)

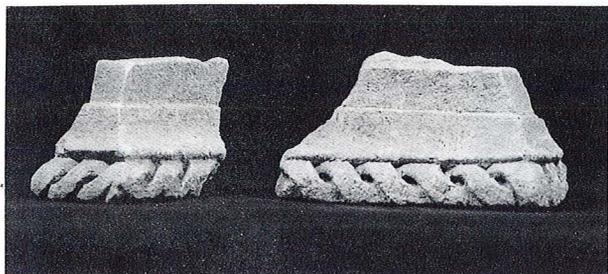


Fig. 12.

N°	H. tot.	H. chanfrein	H. cavet	H. quart de rond
18	9,8	3,3	3,3	3,2
19	9,7	3	3,6	3
20	9,9	3,1	3,7	3,1
21	10,1	2,9	4,2	3
22	9,8	3,2	3,8	2,8
23	>3,2	—	—	—

Fragments d'abaques au profil tripartite composé d'un chanfrein surmonté d'un cavet lui-même couronné d'un quart de rond décoré d'une tresse.

Fragment de fleuron
n° inventaire 26 (fig. 13)

Diam. rest. : 16 à 18 cm.

Fragment d'un lobe de feuille d'acanthé.



Fig. 13.

Fragments de crosses
n° inventaire 23 et 25 (fig. 11, 14 et 15)

H. cons. : 15 cm.

Fragment de la partie centrale de l'enroulement (23) ; fragment de l'enroulement de la crosse sous-tendu par le retournement de la feuille de calice (25).



Fig. 14.



Fig. 15.

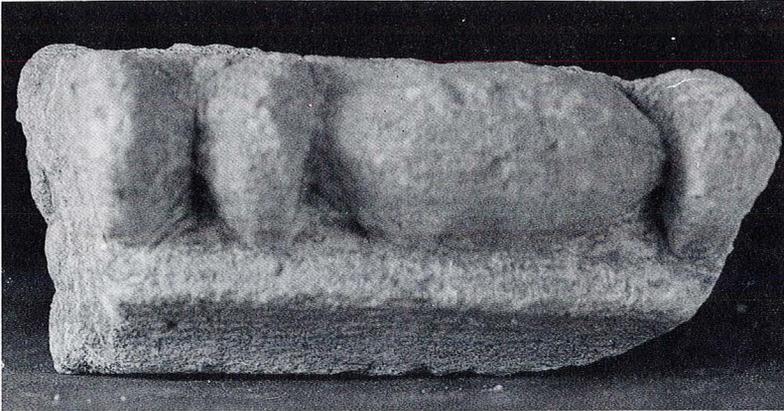


Fig. 16.

Fragment d'astragale
n° inventaire 42 (fig. 11 et 16)

H. tot.	H. cavet	H. listel	H. tore
6,6	1,4	1	3,5

Un tore décoré d'un rang de perles et pirouettes surmonte un cavet lisse. L'arrachement qui subsiste au-dessus du tore montre que l'astragale était solidaire de la base de la corbeille du chapiteau.

Fragments de pilastres

Fragments de cannelures
n° inventaire 50 à 58 (fig. 18)

Cinq fragments proviennent de la face d'un pilastre : larg. rest. de la cannelure : 5,2 cm ; larg. du listel : 2,3 cm.

Trois fragments proviennent d'un retour d'angle : n° inventaire 50 à 52.

Le fragment 58 appartient à l'angle d'un pilastre.

Fragments de bases

Angle de base de pilastre
n° inventaire 59 (fig. 17 et 18)

H. tot.	H. tore sup.	H. filet sup.	H. fût
27	6,7	1,2	5,2

Base de pilastre cannelé de type attique, dont sont conservés le tore supérieur et les deux filets qui l'encadrent, ainsi que la base du fût rudenté.

Trois fragments de tores
n° inventaire 40, 41 et 45

Fragment de tore appartenant à une base circulaire (n° 40). H. cons. : 9,5 cm.

Fragment de tore inférieur (n° 41). H. cons. : 8 cm sur le lit de pose, léger filet en angle droit.

Fragment de tore indéterminé (n° 45).



Fig. 17.

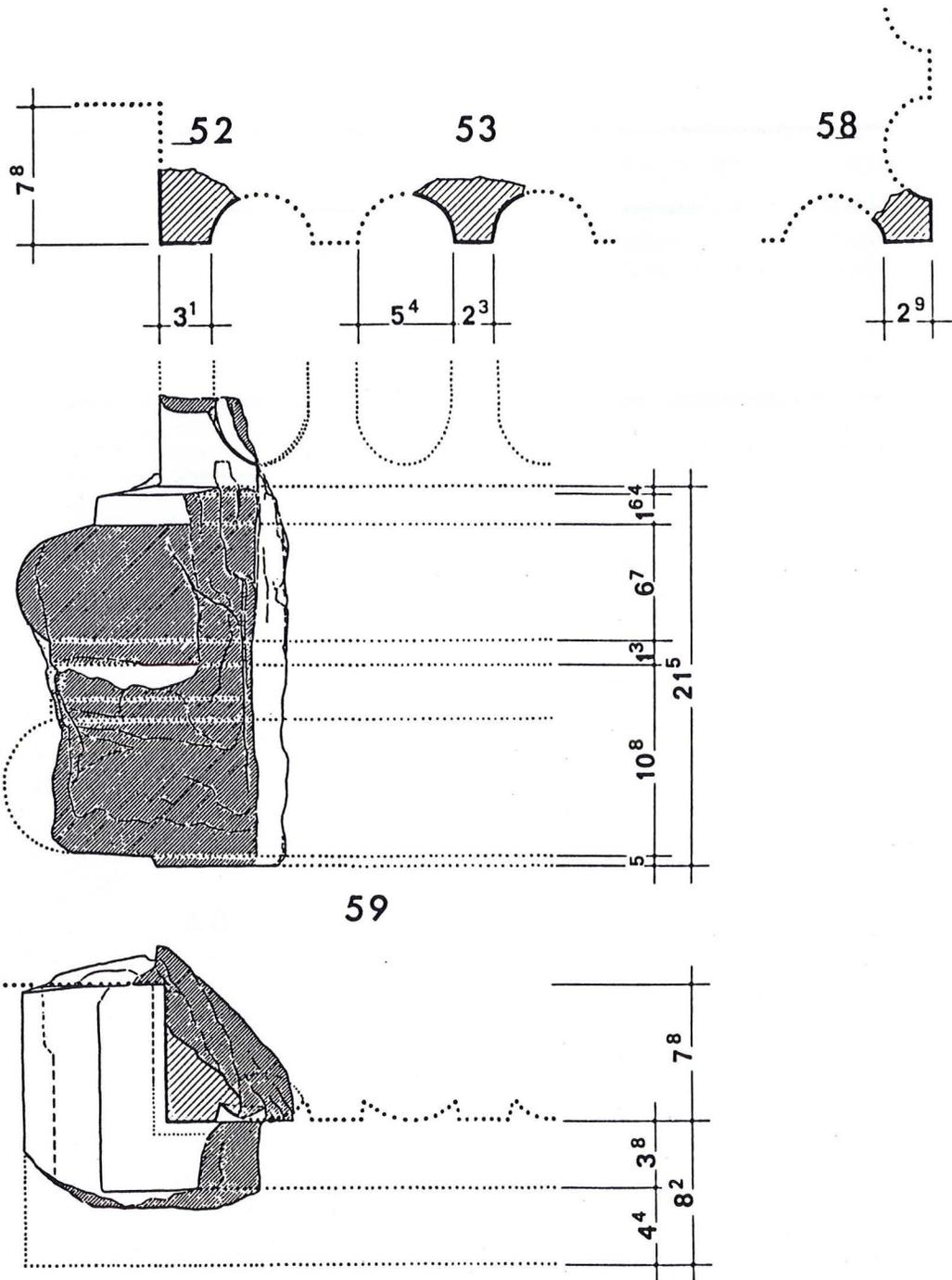


Fig. 18.

Corps de moulures lisses

Fragments de couronnements

Trois fragments appartenant à une mouluration de couronnement (fig. 19)



Fig. 19.

N°	H. tot. cons.	H. talon	H. filet	H. quart de rond	H. cavet	larg. tot. cons.
16	14,8	4,8	2	3,8	6,2	13
17	8	—	1,7	—	—	9
39	12	—	—	—	—	—

Le fragment 16 (fig. 20), le plus complet, présente la séquence suivante, de bas en haut : un talon surmonté d'un quart de rond par l'intermédiaire d'un filet ; un talon, dont il ne subsiste que le cavet, devait couronner l'ensemble. Le fragment 17 présente un filet entre talon et quart de rond et le départ de ces deux moulures. Le fragment 39 présente un fragment du quart de rond et du talon.

Fragment appartenant à un corps de moulures double n° inventaire 66 (fig. 20 et 21)

H. tot. cons. : 15,3 cm. Double mouluration lisse composée de deux doucines : une doucine droite et une doucine renversée, séparées par un bandeau.

Fragment appartenant à une mouluration de couronnement n° inventaire 32 (fig. 10)

H. tot. cons. : 12 cm. Fragment dont il ne subsiste qu'un filet encadré d'un bandeau très abimé et du départ d'un cavet.

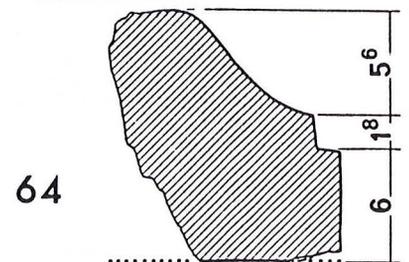
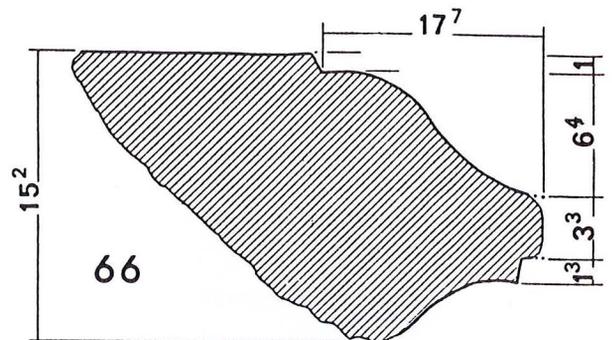
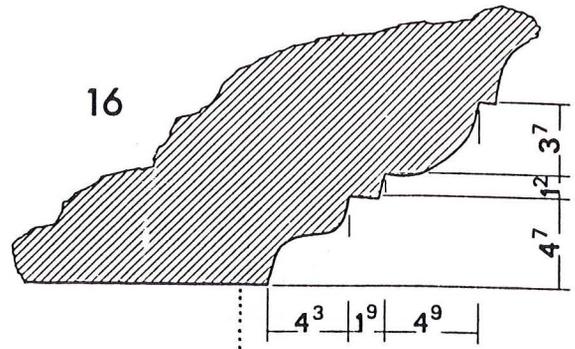


Fig. 20.

Fragments appartenant à une moulure de soubassement n° inventaire 60 à 65

Le fragment 64 est le plus complet (fig. 20 et 22). H. tot. cons. : 13,5 cm.

Le profil présente une plinthe surmontée d'une doucine renversée, par l'intermédiaire d'un filet.

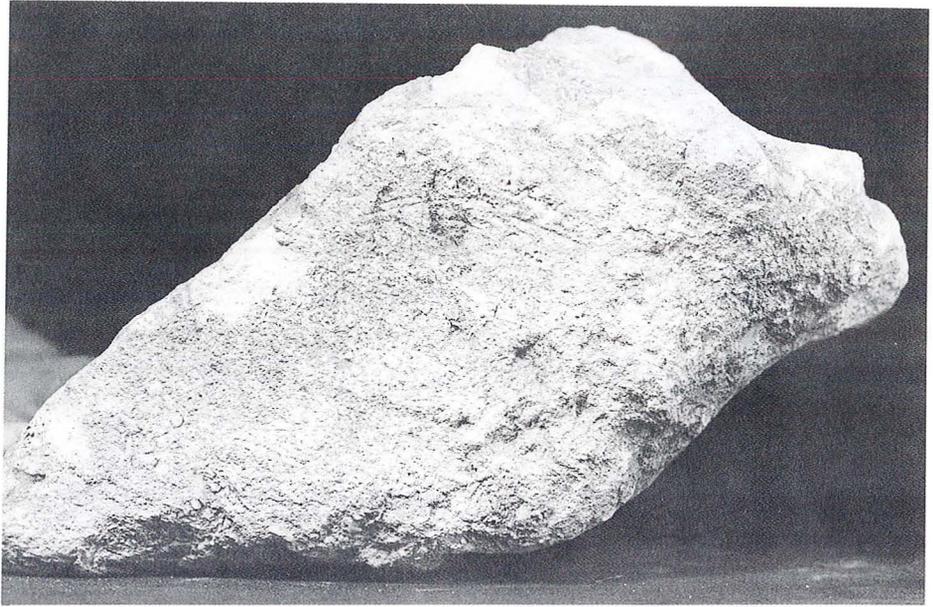


Fig. 21.

Fragments du décor

Fragments d'un caisson quadrangulaire
n° inventaire 30 et 31

Le fragment 30 est le plus complet (fig. 23 et 24).
Larg. cons. : 15 cm ; H. cons. : 9,5 cm.

L'encadrement du caisson présente les moulures suivantes : un talon orné de rais de cœur dont il ne subsiste que la base ; un bandeau lisse ; un quart de rond décoré d'oves et de fers de lance ; un listel ; une gorge incluse dans le soffite et ornée de perles et de pirouettes.

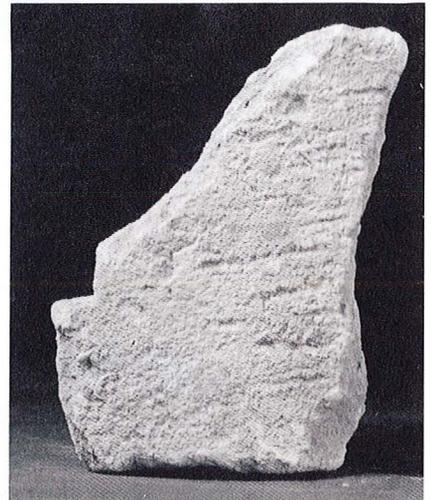


Fig. 22.

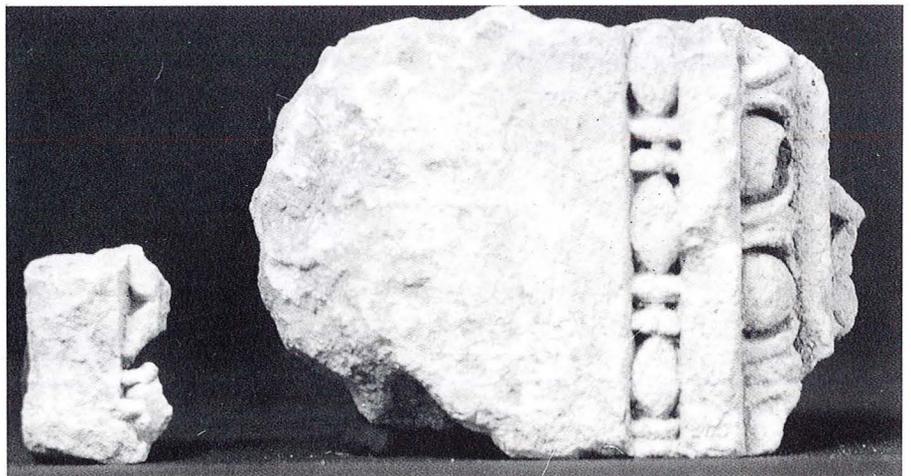
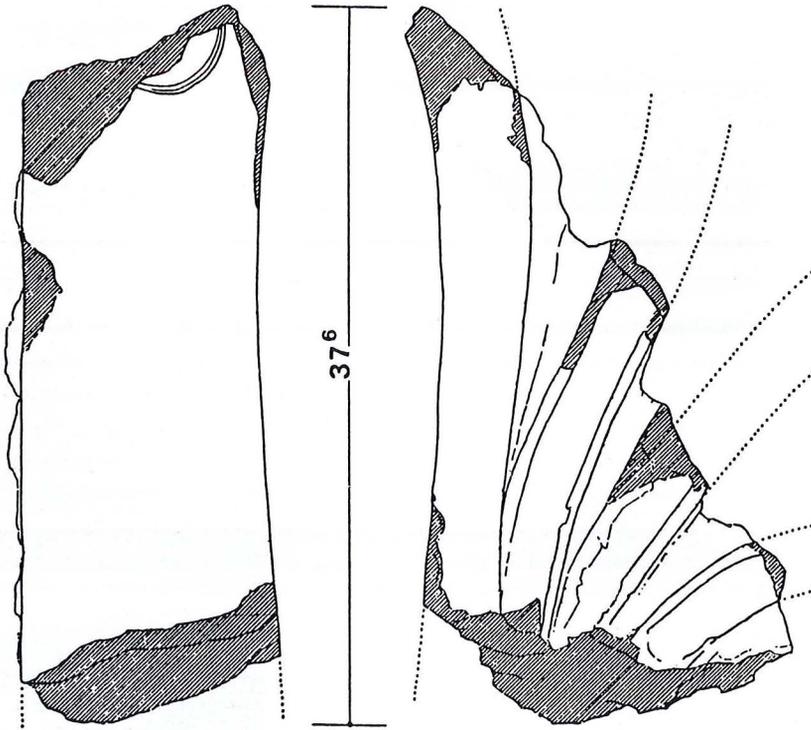
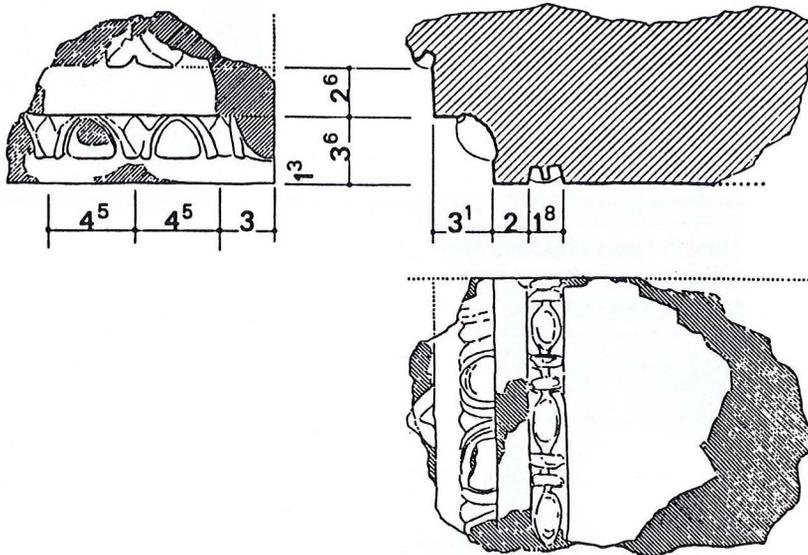


Fig. 23.



38



30

Fig. 24.

Acrotère
n° inventaire 38 (fig. 24 et 25)

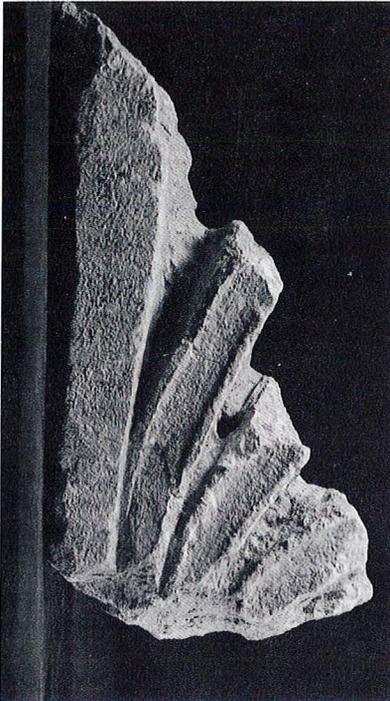


Fig. 25.

H. tot. : 37,8 cm ; ép. : 30 cm.

Fragment d'un acrotère en forme de palmette flammée. Les fragments 36 et 37 appartiennent aux enroulements des extrémités des brins (fig. 26).

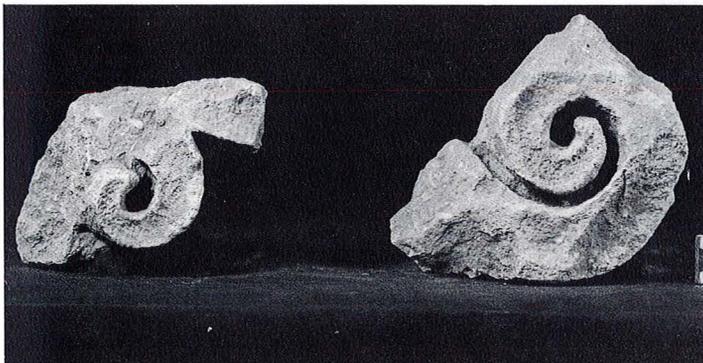


Fig. 26.

Demi-palmette
n° inventaire 29 (fig. 27)

Demi-palmette à six brins. Le lit de pose est dressé à l'horizontale.

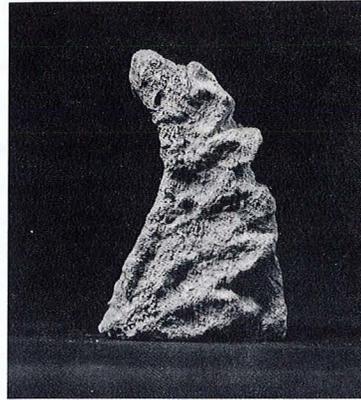


Fig. 27.

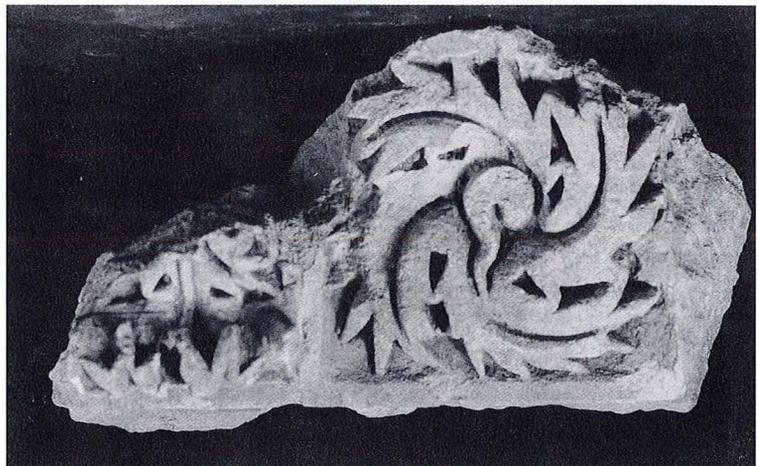


Fig. 28.

Fragments décorés non déterminés

N° inventaire 27 : petit fragment de feuille comportant quatre digitations (4 cm). Peut appartenir au chapiteau corinthien ?

N° inventaire 28 : petit fragment pouvant appartenir à la crosse du chapiteau corinthien (4,5 cm).

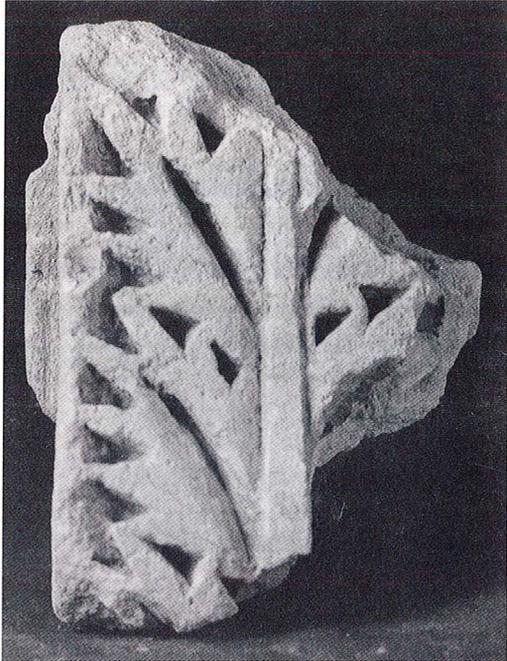


Fig. 29.

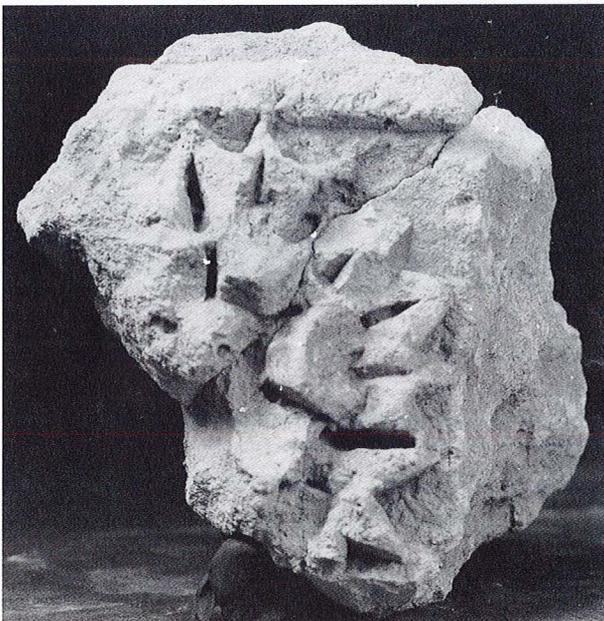


Fig. 30.

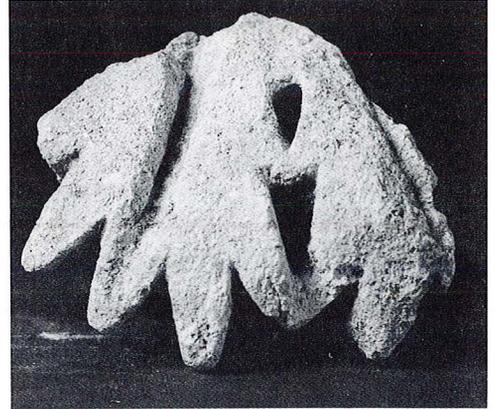


Fig. 31.

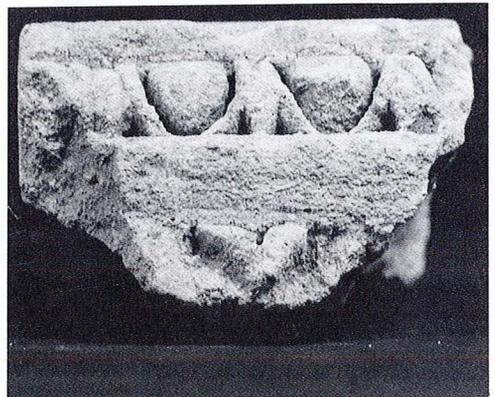


Fig. 32.

N° inventaire 72 : petit fragment de fleuron très usé (8,5 cm).

N° inventaire 73 et 74 : deux petits fragments de feuilles pouvant appartenir à la corbeille du chapiteau corinthien (14 et 14,2 cm).

Fragments moulurés lisses non déterminés

Fragment mouluré
n° inventaire 67 (fig. 10)

H. cons. : 7,5 cm. Longueur conservée : 24 cm.

Fragment de mouluration composée d'un filet surmontant un bandeau chanfreiné, séparé d'un bandeau sommital par un trait de scie. Les moulures se retournent à angle droit. Ce fragment peut appartenir au couronnement d'une imposte.

Fragments de petites baguettes
n° inventaire 47 à 49

Petits fragments comportant quatre faces dressées
(larg. cons. : 3,5 cm).

Fragment d'un petit tore droit
n° inventaire 44 (fig. 10)

H. cons. : 3,7 cm. Peut appartenir à l'astragale d'un chapiteau de pilastre.

*Fragment de rebord chanfreiné comportant
une face de joint à 45°*
n° inventaire 43 (fig. 10)

L. cons. : 14 cm.

*Fragment à la face de parement convexe bordée
d'un filet saillant*
n° inventaire 70

Peut appartenir à une colonne engagée (?).

Les problèmes de restitution

Le petit nombre de fragments conservés et leur extrême fragmentation nous rendent impossible toute tentative de restitution globale, et même aléatoire, toute restitution autre que très partielle.

L'entablement

En ce qui concerne l'entablement, seul le profil du registre supérieur de la corniche est assuré (fig. 3).

En effet, les fragments 2 pour la cimaise et 5 pour le registre modillonnaire, permettent de restituer le profil suivant : une cimaise en doucine surmontée d'un bandeau chanfreiné. Elle couronne, par l'intermédiaire d'un listel chanfreiné, un larmier plus ou moins vertical. L'ensemble de ces moulures, qui appartiennent au registre supérieur, sont lisses, contrairement à celles du registre modillonnaire qui sont sculptées.

Ce dernier peut être en partie restitué à partir du fragment 5, qui porte un caisson au soffite du larmier et le départ d'un balustre. Le fragment 13 permet de restituer un modillon à double enroulement, dont les faces latérales sont animées d'une double volute en relief.

Cependant, nos certitudes sur l'entablement s'arrêtent là, car nous ne possédons aucun bloc qui permettrait de restituer la base de la corniche.

A partir de la base du modillon, la restitution que nous donnons sur la figure 3 est hypothétique.

Si nous proposons de voir dans le fragment 33 un élément de la frise, c'est en raison de sa face de parement légèrement convexe et de la présence du talon encourennement.

L'entablement devait être complété par une architrave à fascies, mais le minuscule fragment qui subsiste (35) ne permet d'en restituer ni le profil, ni les proportions.

Les supports

La restitution du chapiteau, que nous proposons figure 11, est également très hypothétique. Elle intègre le fragment d'astragale 42, à partir duquel on peut calculer un diamètre supérieur de la colonne ; le fragment 23, qui conserve une partie de l'enroulement de la crosse externe et de la feuille de calice ; et, enfin, les fragments d'abaque 18, 23, 9.

Le fragment d'angle de base de pilastre de type attique 59 permet de restituer l'intégralité du profil : deux tores en retrait l'un par rapport à l'autre encadrent une scotie qui devait être verticale et encadrée de deux listels. Les fragments de listel d'angle 52 et de face 53, appartenant aux cannelures, permettent de restituer le profil de ces dernières.

Les corps de moulures lisses

Aucun des profils rassemblés sur la figure 20 ne nous est parvenu complet.

Si l'on peut, par symétrie, restituer au fragment 16 un talon en partie haute, en revanche, leur caractère atypique ne permet pas de compléter les profils 66 et 64.

Les données stylistiques

Le répertoire des motifs sculptés sur les fragments de corniches apparaît particulièrement cohérent.

Ainsi, les feuilles d'acanthé qui se développent, soit dans les caissons (rosette tournoyante et fleuron circulaire), soit sur la face des modillons, relèvent des formes à découpage symétrique mises en évidence par Anne Roth-Congès et plus précisément du type D, dit «acanthé à flèches», défini par la présence d'une zone d'ombre en forme de goutte suivie d'un triangle au point de contact entre les digitations de deux lobes contigus².

2. Roth-Congès, A, L'acanthé dans le décor architectonique proto-augustéen en Provence, dans *R.A.N.*, 16, 1983, p. 117, fig. 15 et p. 123

Caractéristique, en Provence, de monuments proto-augustéens ³, ce découpage se retrouve sur les séries architectoniques les plus anciennes de l'Aquitaine ⁴.

Le traitement du limbe de la feuille, commun à l'ensemble du groupe «triumviral» et à ses manifestations provinciales, apparaît également tout à fait caractéristique : une nervure plate et large, bordée de deux sillons, et s'évasant vers la base, divise la feuille en sept lobes parcourus d'une profonde nervure en gouttière et découpés de digitations triangulaires ⁵.

Si le traitement des feuilles d'acanthé du chapiteau nous échappe, en revanche, le fragment de fleuron d'abaque confirme, par son profil fortement projeté vers l'avant et sa construction symétrique, son appartenance à ces mêmes séries typologiques ⁶.

Quant à l'abaque, si son profil tripartite, composé d'un bandeau surmonté d'un cavet, lui-même couronné par un tore, se retrouve fréquemment sur les chapiteaux proto-augustéens ⁷ ; elle présente toutefois, en décor du tore sommital, une tresse à deux brins avec oeillets à la place du traditionnel rang d'oves et fers de lance.

L'analyse, d'une part des motifs canoniques : perles et pirouettes oblongues séparées de deux perles plan-convexes et oves et fers de lance aux oves semi-circulaires profondément séparés des coques qui les entourent, elles mêmes totalement soudées aux lancettes intermédiaires, et, d'autre part, des compositions ornementales (girandola au cœur en virgule et fleuron à double corolle) vient confirmer la cohérence stylistique de l'ensemble des fragments conservés et les inscrit dans l'héritage direct des productions proto-augustéennes ⁸.

Chronologie

Si, effectivement, l'ensemble des critères stylistiques converge vers une datation proto-augustéenne, il nous semble difficile de proposer, dans l'état actuel des recherches, une fourchette chronologique précise.

En effet, les séries de référence manquent en Aquitaine. Dans l'état actuel de la documentation, les fragments d'Agen sont les seuls représentants d'un entablement d'époque augustéenne.

Les chapiteaux constituent, pour l'instant, les seuls éléments comparatifs. Or, les critères typologiques et chronologiques précis, fournis par le traitement des feuilles d'acanthé et du *calathos* corinthien, font ici défaut.

C'est en effet à partir des chapiteaux, qu'Anne Roth-Congès a pu proposer une chronologie très fine des séries de la *Provincia* et Michel Janon a bien montré la difficulté qu'il y avait à appliquer les critères définis à d'autres types de supports, en l'occurrence les rinceaux ⁹.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des critères retenus confirme une fourchette chronologique qui doit s'étendre sur les deux premières décennies avant J.-C. Bien qu'il nous soit impossible, actuellement et à partir du matériel conservé, de pouvoir apprécier la persistance d'éventuels archaïsmes, la cohérence de l'ensemble des critères stylistiques rend peu probable une datation au delà du changement d'ère ¹⁰.

3. *Ibid.*, p. 124-125, chapiteaux des temples géminés de Glanum, de celui de Vienne et celui de Vernègues.

4. Ce découpage symétrique apparaît sur la série architectonique saintaise la plus ancienne, que nous attribuons à la deuxième décennie av. J.-C. Voir, D. Tardy, *Le décor architectonique de Saintes antique*, Aquitania, suppl. 5, 1989, p. 15-26.

5. Nous avons réuni plusieurs exemples de manifestations provinciales du découpage «triumviral» de l'acanthé, sur le territoire des Trois Gaules, dans notre étude sur les chapiteaux saintais. *Ibid.*, p. 30-31.

6. Ces fleurons, débordant très largement sur le calathos et fortement acanthisés, sont caractéristiques des séries proto-augustéennes. En Narbonnaise, voir les chapiteaux des Temples Géminés de Glanum, dans : P. Gros, *Les temples géminés de Glanum*, Etude préliminaire, dans : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 146.

7. On peut signaler les mêmes exemples aux temples géminés de Glanum, P. Gros, *op. cit.*, p. 146, et aux temples de Vienne et de Vernègues, A. Roth-Congès, *op. cit.*, p. 124.

8. Pour le développement du motif des oves et fers de lance, voir, D.E. Strong, *Late Hadrianic Architectural Ornament in Rome*, dans *P.B.S.R.*, 21, 8, 1953, p. 120 et 122. En dernier lieu, voir, R. Amy et P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes*, Paris, 1979, p. 150.

Pour le développement du motif des perles et pirouettes, voir, R. Amy et P. Gros, *op. cit.*, p. 148.

9. M. Janon, *Le décor architectonique de Narbonne*, Les rinceaux, Paris, 1986, (XIII^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*), p. 24.

10. En effet, on sait par ailleurs, que ces archaïsmes ont existé. C'est le cas pour les motifs symétriques, à la plastique simple. Ils ont connu un certain succès dans le répertoire des ateliers provinciaux qui les ont utilisés, parfois jusqu'au milieu du premier siècle, mais toujours de manière anecdotique, au milieu d'un répertoire lui-même mis au goût du jour. Voir la persistance de motifs symétriques dans le répertoire du décor de la comiche du «grand entablement corinthien» du musée de Saintes, dans *Aquitania*, 4, 1986, p. 109-123.

Essai d'interprétation

L'analyse des seuls fragments architectoniques n'ayant pas permis de proposer une identification du ou des bâtiments, nous la compléterons par un examen des données fournies par la fouille.

Les fragments se trouvaient, au moment de leur découverte, dans une importante couche de démolition, contenant des matériaux de construction divers (*tegulae*, briques, moellons, etc...), qui recouvrait deux aires de mortier, de cinq mètres de côté, séparées de trois mètres, alignées nord-sud, et reliées par une troisième de forme rectangulaire (8 x 1,50 m)¹¹ (fig. 1).

L'organisation de ces structures a conduit les fouilleurs à les interpréter comme les restes de temples aux plans dérivés du fanum¹².

Or, l'analyse des données architecturales, topographiques et historiques nous a conduits à envisager une interprétation différente, qui propose de voir dans ces structures, les fondations de deux monuments funéraires de type : mausolée.

En effet, si les plans carrés des deux aires de mortier incitent, à priori, à évoquer les *cellae* d'un temple de tradition indigène, en revanche, la technique de construction des fondations semble peu appropriée à ce type d'édifice. Les fouilleurs mentionnent, pour ces deux aires, des fondations profondes de trois mètres qui forment un «socle» dont les

faces externes portent les traces du coffrage ayant servi à couler les assises¹³; or, les études réalisées sur l'architecture des sanctuaires de tradition indigène, évoquent dans tous les cas des fondations ponctuelles en rapport avec les murs de la cella¹⁴ et l'on voit mal l'utilité d'un tel massif de fondation, si ce n'est pour supporter, en élévation, une structure pleine.

D'autre part, la présence d'un important décor d'architecture d'époque augustéenne pose problème. En effet, si l'on considère le développement historique des édifices de tradition indigène on constate qu'ils ont adopté assez tardivement les techniques de construction romaines — dans la deuxième moitié du premier siècle pour la plupart — et qu'ils sont, le plus souvent dépourvus d'un décor de pierre¹⁵.

On ne peut cependant pas écarter les grands sanctuaires des Trois Gaules dont les plans n'appartiennent pas aux types classiques,¹⁶ mais qui ont fourni des ensembles architectoniques sculptés importants tels que Ribemont-sur-Ancre, Champlieu, Barzan, La Tour de Vésone, Genainville¹⁷. Or, si l'on examine la chronologie de ces sanctuaires, aucun, dans sa phase monumentalisée, ne peut être daté avant la fin du premier siècle de notre ère¹⁸.

Enfin, bien qu'aucun plan d'édifice ne puisse être associé aux séries architectoniques d'époque augustéenne, conservées en Aquitaine, l'examen de leurs modules et les comparaisons qu'elles autorisent avec les grands temples classiques de la *Provincia* laissent penser qu'elles appartiennent également à des édifices de type classique¹⁹.

11. Ce plan a été dressé par les fouilleurs Ph. Jacques et S. Stephanus, et proposé dans leur rapport de fouilles : Agen-Lespinasse, Site protohistorique, gallo-romain et médiéval, rapport de fouilles, 1985.

12. *Ibid.* p. 47.

13. *Ibid.* p. 47.

14. Y. Cabuy, Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires, Amphora, XII, Bruxelles, 1991, p. 103-106.

15. *Ibid.*, voir p. 167-174, pour la datation des sanctuaires gallo-romains et p. 103-126, pour le décor de ces édifices.

16. Ces édifices présentent des plans dérivés de l'architecture de tradition indigène, mais intègrent un certain nombre d'éléments du temple classique comme le pronaos (Ribemont-sur-Ancre), le porche (Tour de Vésone) ou le podium (Champlieu).

17. Pour le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre : voir J.-L. Cadoux, Un sanctuaire gallo-romain isolé : Ribemont-sur-Ancre, (Somme), Latomus, XXXVII, 2, 1978, pp. 235-368 ; La phase monumentalisée qui présente un important décor d'architecture peut être datée de Marc-Aurèle (p. 352.)

Pour le sanctuaire de Champlieu, voir, A. Grenier, Le temple de Champlieu, (Oise), dans : Manuel d'archéologie gallo-romaine, T.III, 1ère partie, Paris, 1958, pp. 407-414 ; L'important décor d'architecture place cet édifice dans la seconde moitié du second siècle (?) (p. 407).

Pour le sanctuaire de Barzan, voir, L. Basalo, Le temple du Moulin du Fâ, Gallia, 1944, p. 141-165. L'examen du décor d'architecture nous a permis de proposer, pour cet édifice, une datation flavienne.

Pour La Tour de Vésone, voir : J. Lauffray, La Tour de Vésone à Périgueux, 49ème suppl. à Gallia, Paris, 1990, p. 109 ; L'auteur propose une datation à la fin du premier siècle.

Pour Genainville, voir, M. Fleury, Informations archéologiques, Gallia, 1967, 1970, 1972, 1975, 1977., les éléments du décor architectonique appartiennent au second siècle.

18. Un seul doute subsiste pour la phase I du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre daté de l'époque tibérienne, de laquelle pourrait provenir un «fragment de chapiteau à macaron» (?) voir J.-L. Cadoux, *op. cit.*, p. 352.

19. C'est le cas pour les séries architectoniques augustéennes de Saintes et de Périgueux, Voir : L. Maurin, Les villes augustéennes d'Aquitaine, dans : Les villes augustéennes de Gaule, Colloque d'Autun, 6, 7, 8, juin 1985, p. 57, et p. 56 pour les chapiteaux saintais et p. 58 pour les chapiteaux de Périgueux.

Ainsi, à l'exception de ces grands programmes officiels du début de l'empire, probablement liés à l'empereur lui-même ou à sa famille, la chronologie des sanctuaires dont les plans dérivent des temples de tradition indigène laisse supposer, pour l'introduction du décor de pierre, un lent processus d'acculturation qui se laisse apprécier seulement à partir de la seconde moitié du premier siècle et qui culmine au second siècle.

En revanche, les recherches récentes ont montré que les tombeaux monumentaux n'étaient pas rares, sur le territoire des trois Gaules, dès les premières années de l'empire²⁰ témoignant ainsi, dans le milieu gallo-romain, d'un processus d'acculturation rapide dans l'adoption des modes funéraires.

La présence des deux bases alignées permet d'évoquer des mausolées jumelés, tels que l'on en connaît en Italie depuis la période proto-augustéenne²¹ ;

Les formes de tombeaux sur plan carré sont nombreuses²², mais l'analyse des fragments architectoniques apporte quelques précisions sur la silhouette des monuments. Ainsi la présence de fragments de chapiteaux évoque un type avec colonnes en façade, s'ouvrant, comme le suggère un fragment de caisson décoré, sur une niche qui devait abriter la statue du défunt, l'ensemble étant couvert d'une toiture en tuiles à deux pans associée à un fronton comme l'indiquent

les fragments de corniches à pans coupés²³ et les nombreuses *tegulae* et *imbrices* trouvées dans la couche de démolition.

Si l'on ne peut guère aller plus loin dans l'évocation de l'élévation de ces monuments, en revanche, l'examen des données topographiques apparaît significatif.

Eloignée du secteur qui devait, selon les archéologues agenais, constituer le centre monumental de la ville antique²⁴, la situation de ces monuments, à proximité d'une voie²⁵, en bordure de Garonne, répond clairement au caractère avant tout ostentatoire des grands tombeaux à édifices qui se développent à la fin de la République et au début de l'Empire²⁶.

Les questions relatives à ces structures restent cependant nombreuses, ces monuments sont-ils isolés ? Appartiennent-ils à une voie bordée de tombes aux portes de la ville antique ?

Seules des fouilles de grande envergure devraient apporter des éléments de réponses à ces questions.

Cependant, ces vestiges n'en conservent pas moins toute leur importance car ils constituent, pour l'instant, les seuls témoins architecturaux de l'occupation augustéenne d'Agen, par ailleurs très mal connue, et témoigneraient ainsi de l'adoption rapide, par les élites urbaines d'Aquitaine, de modes funéraires largement répandues dans les provinces occidentales.

20. On peut mentionner, en Haute Mame, le Mausolée de Faverolles, daté par A. Roth-Congès, des premières années de l'empire ; Voir : dans *Archéologie et Histoire en France* sous la direction de C. Goudineau et J. Guilaine, Paris, 1989, A. Roth-Congès, *Les Grands Mausolées*, p. 412, A Lyon, voir le mausolée des Salonii, daté de l'époque proto-augustéenne, dans F.S. Kleiner, *Artists in The Roman World. An Itinerant Workshop in Augustan Gaul*, dans *M.E.F.R.A.*, T. 89, 1977, p. 667-670.

21. On peut évoquer les mausolées jumelés des Murcii à Sarsina, datés par S. Aurigemma, du principat d'Auguste. Voir : S. Aurigemma, *I Monumenti della necropoli romana di Sarsina*, dans *Bolletino del Centro di Studi Dell'Architettura*, 19, 1963, pp. 65-86. En effet, la similitude des techniques et des niveaux de fondations de ces aires de mortier, ainsi que leur alignement, incitent à voir des monuments contemporains. L'ère rectangulaire qui les relie pouvant avoir été aménagée pour servir de base à un autel.

22. Voir la typologie établie par H. Gabelmann, dans *Römische Grabbauten der frühen Kaiserzeit, Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besetzungsgeschichte Südwestdeutschland*, 22, Stuttgart, 1979 p. 7-30. Les monuments d'Agen pourraient appartenir au *saulenfronttypus* (pl.41) avec fronton (*mit giebel* : fig. 1 et 2).

23. Voir la description des fragments, *supra*, p. 4 à 6.

24. Voir le plan de localisation des vestiges de Lespinasse, dans J.-F. Pichonneau, Agen, p. 7-10 ; dans : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, archéologie et histoire, Colloque de Bordeaux*, 13-15 septembre 1990.

25. Cf. *supra*. P. 1, l'introduction de P. Gamby.

26. Cet aspect honorifique du tombeau à édifice du début de l'empire a été bien mis en évidence par H. Von Hesberg et P. Zanker, dans leur introduction au colloque de Munich : *Römische Gräberstrassen, Selbstdarstellung, Status, Standard, (Kolloquium in München vom 28 bis 30 Oktober 1985.)* Munich, 1987.